

www.europa.eu.int/youth



COMMENTRY  
allier 10  
mensuel  
de Commentry

[N.41 - JANVIER/FÉVRIER 2005]

# Point informations jeunesse Budget 2005



.ADRIEN.KEVIN.DAMIEN.  
.ALEX.ANTOINE.YOANN.  
.MARY.AURELIEN.ALEXANDRE.  
.MICKAEL.ANTONY.2004

# SOMMAIRE

VOS RENDEZ-VOUS A COMMENTRY	2
LES MARCHÉS PUBLICS SUR LE NET	2
NOUVEAUX ANIMATEURS, NOUVEAUX HORAIRES AU PIJ	3
2004, GENDARMERIE NATIONALE, PREMIERS RÉSULTATS	3
EDITORIAL	3
<b>DOSSIER DU MOIS : BUDGET 2005</b>	<b>4 À 7</b>
MÉDECIN TRAITANT : MODE D'EMPLOI	8
HOTEL LE LYON VERT, NICO-COIF, MIME M. BŒUF	9
EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES	10
LE NOM DE FAMILLE	11
CHARTRE MARIANNE	11
BLOC NOTES	11
RETRO PHOTOS	12



## VOS RENDEZ-VOUS À COMMENTRY

Jusqu'au 28 février, à l'Espace Culturel La Pléiade, exposition de photographies « Désir voilé » de Philippe Bertin. Renseignement au 04.70.64.40.60.

Samedi 5 février, 20h30, soirée contes et crêpes au FCEA. Renseignement au 04.70.64.35.45.

Salle de la Brande, loto organisé par l'Association Familiale de Commentry, le dimanche 13 février à 14h30. Renseignement au 04.70.64.64.86.

Mercredi 16 février : cinéma au théâtre à 20h30, « Les soeurs fâchées » avec I. Huppert et C. Frot.

Jeudi 17 février : cinéma au théâtre à 15h, Ciné vacances d'hiver avec le film d'animation « Le pôle express »

A l'Agora, vendredi 18 février à 20h30, spectacle VTHR « Le Charlatan » vaudeville de Robert Lamoureux. Renseignement au 04.70.64.49.09.

Samedi 19 février, à 15h et 16h15, salle heure du conte de La Pléiade, spectacle de marionnettes « Qui va rassurer Touille ? » du théâtre Bellâshe d'Aurillac. Renseignement au 04.70.64.40.60.

A l'Agora, dimanche 27 février à 15h, thé dansant et galette des rois organisé par le comité des fêtes. Renseignement au 04.70.64.69.31. ou 06.22.52.78.57.

Du 1er au 31 mars 2005, à l'Espace Culturel La Pléiade, exposition de masques de Claude Roche. Renseignement au 04.70.64.40.60.

Mercredi 2 mars : cinéma au théâtre, à 20h30, « Iznogoud ».

Samedi 5 mars, 21h, à l'Agora, Diner dansant organisé par l'USPC Athlétisme, Football et Tennis. Renseignements au 04.70.03.26.70. ou 06.30.81.15.19.

Dimanche 6 mars, à l'Agora, Carnaval à partir de 15h. Renseignement au 04.70.08.33.39. ou 04.70.64.49.09.

Entre 8h et 14h, 4ème Edition de la Transcommentryenne de CAP 03. Renseignement au 04.70.64.31.13.

A partir de 14h30, Course cycliste « Prix Marcel Bernard » - en centre ville - de Commentry Cycliste Renseignement au 06.80.05.01.63.



### Sortir



La nouvelle édition de la plaquette Sortir est parue. Elle fait état des manifestations culturelles sportives et de loisirs qui vous sont proposées sur la commune entre janvier et fin août 2005.

Disponible dans les lieux publics et sur simple demande auprès de l'Espace Culturel la Pléiade et la direction de la Communication en mairie.

### Bilan 2004 et perspectives 2005/2007



Pour donner de la suite à vos idées, les élus commentryens s'engagent pour les 3 ans à venir et font part des actions qu'ils ont menées durant l'année 2004. Le document « Bilan 2004 et perspectives 2005/2007 » a été distribué dans les

boîtes à lettres de la ville, vous pouvez l'obtenir en contactant la direction de la Communication en mairie.



### Les marchés publics sur le net

Désormais vous pouvez consulter les offres des marchés publics de la ville sur [www.ville-commentry.fr](http://www.ville-commentry.fr) chapitre « connaître », rubrique « vos droits et démarches », sous-rubrique « marchés publics ».

## Nouveaux animateurs, nouveaux horaires au Point Information Jeunesse



Anthony et Mathieu, les nouveaux animateurs

Le Point Information Jeunesse ou PIJ est là pour accueillir la jeunesse commentryenne. Que l'on ait besoin d'une information sur la santé, la formation, l'emploi, le sport ou encore la culture, le PIJ met à disposition des jeunes une information claire, complète. L'information dispensée est gratuite et dans un parfait respect de l'anonymat. Le PIJ est ouvert à tous : collégiens, étudiants, demandeurs d'emploi, salariés. Le PIJ est également un relais vers des organismes institutionnels : Mission Locale, ANPE, GRETA... Il développe cette politique de partenariat par l'organisation de rencontres à thèmes à partir des besoins et des attentes de chacun (forum BAFA, information CAF, Jobs d'été...). Le « Point-Cyb » - espace jeunes numérique - permet de naviguer sur Internet, d'effectuer différents travaux de bureautique : CV, lettre de motivation, rapport de stage, exposé, création d'affiche... Journaux, magazines, petites annonces minitel, ... vous trouverez tout cela au PIJ.

### Nouveaux horaires, nouveaux animateurs

Dans le but de maintenir et développer encore les animations en direction des jeunes publics, la ville vient de procéder au recrutement de deux jeunes hommes, Anthony et Mathieu. Ce nouvel apport de compétences permet de réorganiser les horaires d'ouverture du PIJ et de s'adapter au mieux aux contraintes et aux temps scolaires. Enfin, le vendredi soir voit l'ouverture du PIJ en nocturne jusqu'à 21 heures permettant, à ceux qui le souhaitent, de se retrouver dans un cadre convivial et moins chargé qu'en fin de semaine.

PIJ : rue de l'Hôtel-de-Ville, 04.70.09.28.36 ou pijcommentry@wanadoo.fr

#### Nouveaux horaires d'ouverture, avec une nocturne le vendredi

Mardi : 17h00 - 19h00  
 Mercredi : 14h00 - 19h00  
 Jeudi : 17h00 - 19h00  
 Vendredi : 17h00 - 21h00  
 Samedi : 9h00 - 12h00

## 2004 : premiers résultats d'une année d'activité des services de Gendarmerie Nationale

*Le 5 janvier 2004, Commentry passait sous compétence gendarmerie dans le cadre de la création de la Communauté de brigades de Commentry-Marcillat-en-Combraille. L'adjudant-chef Andrieux a fait part des premiers résultats de l'activité de ses brigades en 2004.*

La communauté de brigades a établi en 2004, sur la seule commune de Commentry, 840 procédures qu'elles soient judiciaires, administratives ou militaires. S'agissant plus particulièrement de Commentry les forces de gendarmerie sont intervenues 175 fois avec pour sujet principal les vols de matériels, sur véhicules, de deux-roues (80 fois), 24 fois pour des cambriolages, ou encore une dizaine de fois pour des infractions à caractère économique (type chèques volés). Globalement, la délinquance à Commentry est une petite délinquance, les infractions et délits particulièrement graves sont rares.

361 infractions (de diverses gravités) ont été sanctionnées par des procès-verbaux suivis d'amendes. On déplore 6 accidents corporels sachant que la Gendarmerie Nationale a du effectuées pour Commentry 260 interventions ; qu'ils s'agissent d'actes administratifs/judiciaires ou d'interventions sur le terrain. 106 sorties ont eu lieu à la seule initiative du Centre Opérationnel des Appels (le 17). De jour comme de nuit, rappelons que tous les gendarmes sont basés sur la ville, les équipes sont prêtes à intervenir en cas de problèmes ou tout simplement à titre préventif à travers leurs nombreuses patrouilles.

## EDITORIAL

En ce début d'année 2005, vous venez de recevoir dans vos boîtes à lettres, les deux supports de communication qui ouvrent traditionnellement la nouvelle année ; à savoir la plaquette Sortir, qui fait état de l'ensemble des manifestations culturelles, sportives et de loisirs ainsi que le « Bilan 2004 - Perspectives 2005-2007 ».

Élément d'importance de notre démocratie locale : le vote du budget communal pour 2005 qui a eu lieu lors du Conseil Municipal du 25 janvier. Car pour nous, il s'agit certes de définir des objectifs à travers nos perspectives pour les 3 ans à venir, mais aussi, de nous donner les moyens de les réaliser et donc, de mettre l'argent qui va avec.

Nous avons des projets et nous avons les moyens de les mettre en œuvre, et cela à taux communaux constants ; mon équipe et moi-même nous nous y engageons. Il n'y aura pas d'augmentation des taxes communales dans les impôts.

Je vous souhaite, à vous et à votre famille, une belle et heureuse année 2005.

Jean-Louis GABY

Maire,

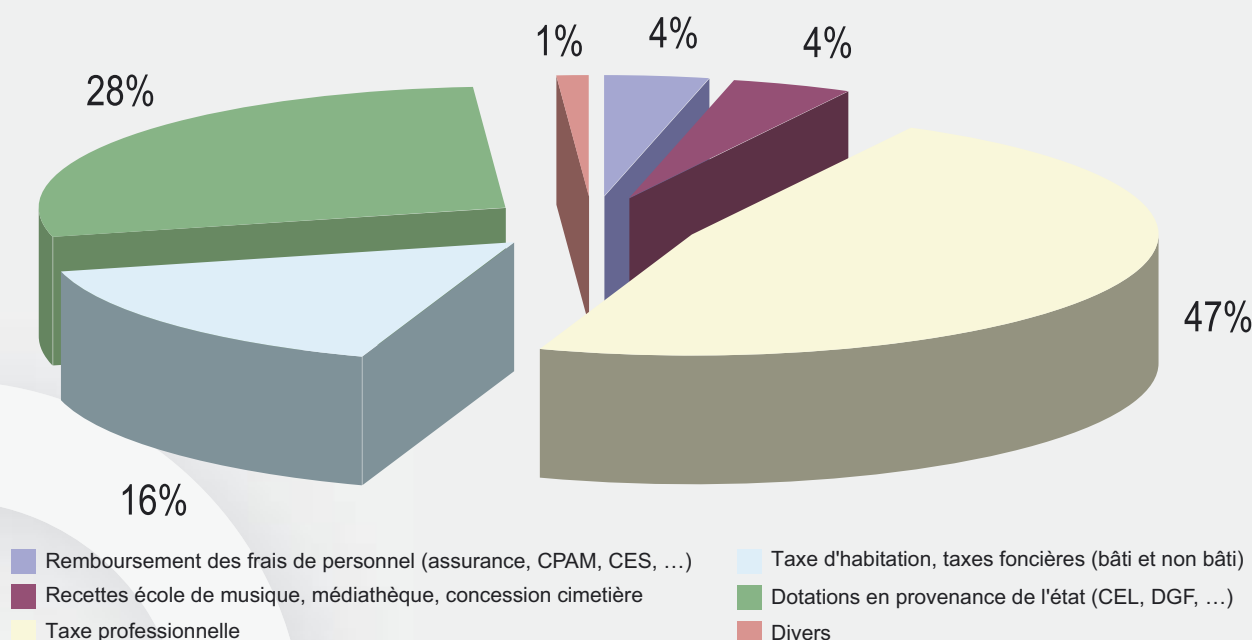
Président de la Communauté de Communes de Commentry Nérès-Les-Bains

# Finances communales

## Le budget 2005

*Le budget communal et les choix qu'il impose sont déterminants pour la vie de la commune et les priorités qui seront développées tout au long de l'année. Vous trouverez dans votre journal d'informations municipales, les grandes lignes qui ont prévalu dans la construction budgétaire 2005. Le document « Bilan 2004, perspectives 2005/2007 » distribué dans les boîtes à lettres fait état, avec précision, des engagements pris par l'équipe municipale, n'hésitez pas à vous y reporter.*

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL



## Entretien avec l'adjoint aux finances, Luc BRZUSTOWSKI Un budget 2005 concret et réaliste



**Le Mensuel de Commentry : Pouvez-vous nous dresser les grandes lignes qui ont guidé l'équipe municipale dans la construction budgétaire 2005 ?**

*Luc BRZUSTOWSKI : Tout d'abord j'aimerais vous dire quelques mots sur la réalisation du budget 2004 et vous indiquer que les orientations budgétaires ont été respectées. Les dépenses de fonctionnement, sans tenir compte du transfert de nouvelles compétences, ont augmenté de 0.20 %. Quant aux dépenses d'équipement, ce sont 3 millions 361 mille euros qui ont été consacrés à diverses opérations, au profit des habitants. Concernant les budgets de l'eau et de*

**LMC : Quelles sont les actions majeures et nouvelles qui seront conduites ?**

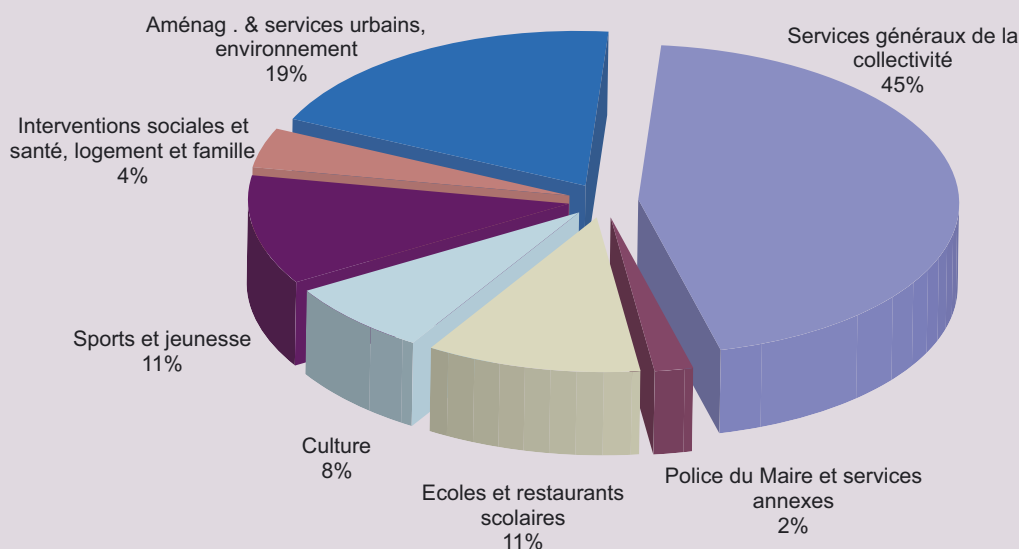
*LB : Parlons perspectives !*

*Le programme 2005-2007 est construit selon quatre thèmes forts et fédérateurs. Tout d'abord la sécurité urbaine, l'amélioration du cadre de vie dans les quartiers, le développement économique et enfin la préservation et l'entretien du patrimoine communal.*

*Concrètement le travail sur la sécurité urbaine se manifestera par la contribution de la commune à l'agrandissement de la brigade de gendarmerie de Commentry en aménageant la voirie et l'éclairage public à proximité de la*

**Le budget de la ville s'élève à 17 188 494 euros, celui du service des eaux à 1 749 600 euros et celui de l'assainissement à 1 271 410 euros. Le montant des opérations d'investissement programmé s'élève à 3 302 534 euros tous budgets confondus.**

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



*l'assainissement, ce sont respectivement 1 034 000 euros et 857 000 euros qui ont été consacrés au programme d'investissement en 2004.*

**LMC : Qu'en est-il des projets pour 2005 ?**

*LB : Nous avons fait bien plus que travailler sur l'année 2005. Nous avons réfléchi et pris des engagements jusqu'en 2007 pour permettre aux commentryens d'avoir une vision globale de l'action municipale et non parcellaire, année par année. A ce titre, je vous conseille de lire avec attention la plaquette « Bilan 2004, Perspectives 2005/2007 » que mes collègues élus et moi-même avons réalisé. Vous y découvrirez tout ce qui se fera et se passera à Commentry jusqu'à la fin de notre mandat.*

*nouvelle construction. Une nouvelle caserne de pompiers va être construite, la ville donne un terrain viabilisé et une participation financière au coût des travaux. Trois pôles dangereux seront aménagés, dans un premier temps, l'avenue des Rémorêts, le carrefour situé « avenue des Pégauds-Ch.-Thivrier-rue Berthet du Plavéret » et le carrefour « Jean Pellez/déchetterie ». Père de famille, je pense également tout particulièrement aux entrées et sorties d'école, des moyens seront mis en œuvre au profit de l'école Edith-Busseron et des jeunes commentryens se rendant au collège (piste cyclable rue Berthet-du-Plavéret, ndlr).*



**LMC : La commune possède de nombreux bâtiments, cela génère des frais d'entretiens importants ?**

*LB : C'est exact, mais tous ces bâtiments ont une seule vocation, produire un service à destination de la population. Là est l'essentiel. L'espace culturel La Pléiade qui connaît d'importants problèmes de toiture ou encore nos écoles qui commencent à devenir, pour certaines d'entre elles, très anciennes demandent de gros investissements. Mais il est de notre devoir d'y faire face.*

**LMC : On entend parfois dire que certaines rues sont dans un état lamentable, qu'allez-vous faire ?**

*LB : Il est vrai que certaines rues n'ont pas fait l'objet de rénovation depuis plusieurs décennies. La rue de la Ganne est de celle-ci,*



*mais il nous faudra également nous occuper de l'assainissement de Pourcheroux, ou encore des « Clous », de la rue Edouard-Garmy, de l'avenue des Rémorêts, ... la liste est longue et je demande aux commentryens de bien vouloir comprendre que nous ne pouvons intervenir partout. Dans le même temps, je peux leur assurer que nous faisons pour le mieux et que personne ne sera oublié.*

**LMC : Allez-vous construire de nouveaux logements, vous savez que la demande est forte surtout concernant les pavillons ?**

*LB : Bien sûr, nous savons que de nombreux habitants aimeraient pouvoir disposer d'un logement individuel et il s'agira pour nous, en partenariat avec l'OPAC, de monter des projets qui correspondent le mieux à ces envies. Les prochaines années, c'est l'aménagement d'un lotissement à Chantoiseau (côté sud) et la mise en œuvre du projet mixte « commerce-logement » rues Jean-Jacques- Rousseau et Georges- Bayet qui seront les points forts de cette seconde partie de mandat. Des espaces de jeux, de détente et de promenades seront*

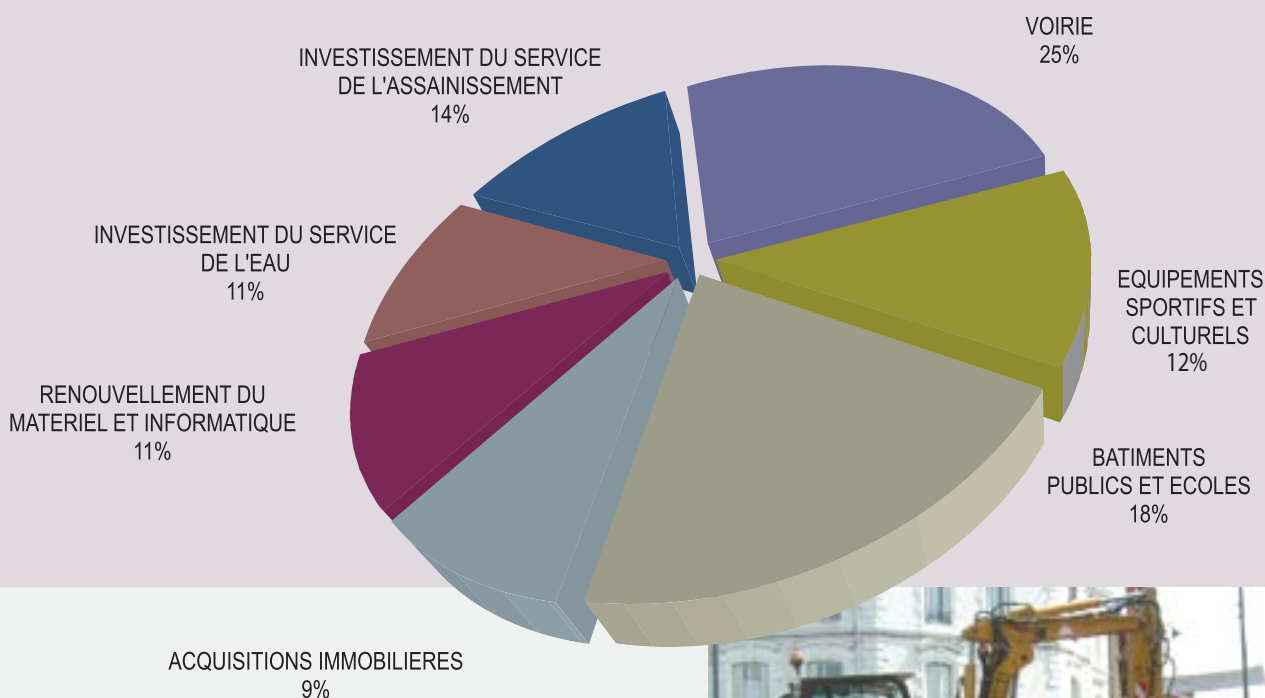
*construits pour les familles, dans les différents quartiers de la ville, nous avons peu de lieux où se promener et jouer avec ses enfants à Commentry.*

**LMC : En tant qu'adjoint aux finances et spécialiste du monde de l'entreprise, que pouvez-vous nous dire sur le soutien au développement économique ?**

*LB : Je vous répondrai qu'il s'agit là d'un sujet fort délicat et que n'étant pas des chefs d'entreprises, les moyens des élus sont limités dans ce domaine. Cependant, chaque fois que nous le pouvons nous aidons, au mieux, soit au maintien des entreprises sur la commune ; c'est le cas de Société Nouvelle Visserie Forcée du Bourbonnais (ex VFB, ndlr) en aménageant les conditions de reprise de crédit-bail. Ou encore, en permettant à de nouvelle société de venir s'installer comme Cécométal, spécialiste en charpentes métalliques, qui se met en place actuellement sur l'ancien site 2msi. Je le redis - nous sommes et serons là - chaque fois que cela est possible.*



## TRAVAUX D'INVESTISSEMENT TOUS BUDGETS CONFONDUS



## Le Budget du Service des Eaux

Ce budget représente un montant global de 1 749 600 Euros, dont 21 % seront consacrés à des dépenses d'équipement. Ce budget est autofinancé en totalité, c'est-à-dire qu'il n'est pas fait appel à l'emprunt. Les opérations majeures qui seront conduites cette année sont celles de la rue de la Ganne et de l'avenue des Rémorêts. S'agissant des barrages, c'est sur celui des Gannes que les travaux se concentreront.

## Le Budget de l'Assainissement

Ce budget s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 1 271 410 euros, consacrant 36 % de ces crédits à des opérations d'équipement. Ces travaux d'équipement seront, cette année, financés à hauteur de 36% par le biais d'emprunt.

Parmi les opérations les plus conséquentes, on retrouve la rue de la Ganne (inscrite également au budget de l'Eau) ainsi que la rue du Puis-Juillet.



Cœur de Ville

Toiture de la piscine



Rond-point Pellez



Vestiaires-sanitaires au stade



# Médecin traitant : mode d'emploi

*Les personnes de 16 ans et plus, assurées et bénéficiaires, doivent choisir et déclarer leur médecin traitant et ce avant le 1<sup>er</sup> juillet 2005 auprès de leur caisse d'assurance maladie. Les enfants ne sont pas concernés.*

## Qui est le médecin traitant ?

Le médecin traitant est celui à qui vous vous adressez en premier, celui qui vous soigne habituellement, qui vous connaît bien. Le médecin traitant vous soigne et vous suit tout au long de vos soins. Il tient à jour votre dossier médical : résultats d'examens, diagnostics, traitements... Si nécessaire, il vous oriente vers d'autres soins, vers un médecin spécialiste ou un service hospitalier. Il recueille les informations et les résultats, et coordonne votre suivi médical. Pour tous les actes médicaux réalisés ou recommandés par votre médecin traitant, le taux de remboursement reste identique (70 % ou 100 % selon les cas).

## Comment choisir votre médecin traitant ?

Médecin généraliste ou médecin spécialiste, tout médecin peut devenir votre médecin traitant s'il accepte d'assumer ce rôle. Il peut exercer en cabinet, à l'hôpital ou dans un centre de santé.

## Vous souffrez d'une maladie chronique et vous avez l'habitude d'être suivi par votre spécialiste. Peut-il devenir votre médecin traitant ?

En tant que malade chronique, vous pouvez aller voir votre spécialiste sans avoir été orienté par votre médecin traitant, et vous pouvez choisir un médecin traitant pour les autres affections courantes.

## Toute la famille doit-elle choisir le même médecin traitant ?

Non, toute la famille n'a pas obligatoirement le même médecin traitant : chaque membre de la famille, à partir de l'âge de 16 ans, peut faire son propre choix et le déclarer.

A noter que pour les jeunes de 16 et 17 ans, le formulaire de «déclaration de choix du médecin traitant» doit être signé par l'un des deux parents ou par le titulaire de l'autorité parentale.

## Vous avez déjà un médecin de famille. Devez-vous quand même choisir un médecin traitant ?

Oui, vous devez quand même désigner un médecin traitant. Vous pouvez bien sûr choisir votre médecin de famille comme médecin traitant.

## Comment déclarer votre médecin traitant ?

Déclarer votre médecin traitant, c'est simple ! Remplissez et signez, avec le médecin que vous avez choisi, le formulaire « Déclaration de choix du médecin traitant ». Déposez ensuite ce formulaire à votre caisse d'Assurance Maladie ou envoyez-le sous enveloppe affranchie.

Pas besoin de consulter exprès pour remplir et signer cette déclaration : vous avez jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2005 pour le faire.

Attention car après cette date, le remboursement des actes médicaux pourra être réduit si vous n'êtes pas passé ou si vous n'êtes pas orienté par votre médecin traitant.

## Quand consulter votre médecin traitant ?

Vous pouvez consulter votre médecin traitant pour votre suivi médical habituel.

Il existe cependant des situations dans lesquelles consulter votre médecin traitant n'est pas nécessaire ou simplement pas possible.

Il n'est pas nécessaire de passer par votre médecin traitant pour vos problèmes de vue, vos soins dentaires, votre suivi gynécologique.

Si votre médecin traitant est absent, vous pouvez consulter son remplaçant..

Si vous êtes en vacances, en déplacement ou en cas d'urgence vous pouvez consulter un autre médecin, un hôpital, ... Vous pouvez, quand vous avez une maladie chronique, accéder directement à votre médecin spécialiste si votre suivi ou votre traitement le prévoit. Dans ces cas, le taux actuel de remboursement sera maintenu.

## Pour vos enfants, devez-vous choisir un médecin traitant ?

Non. Jusqu'à 16 ans, les enfants ne sont pas concernés par cette mesure car ils bénéficient déjà d'une coordination des soins grâce à leur carnet de santé renseigné par le pédiatre ou le médecin de famille. Vous pouvez les emmener directement chez le pédiatre, chez un médecin généraliste ou chez un médecin spécialiste.

A partir de 16 ans, votre enfant choisira son médecin traitant en accord avec au moins un des parents (ou avec le titulaire de l'autorité parentale).

**Consultez votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie, 3 rue Lavoisier au 0 820.849.031 ou [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)**

### 1. Hôtel Le Lyon Vert, le renouveau

Depuis le mois d'août 2004, l'hôtel « Le Lyon Vert », anciennement le « Saint-Christophe », est dirigé par Véronique et Sébastien BIEBER. Comme ils l'avaient précédemment annoncé dans nos pages, des travaux et de nouveaux services ont été réalisés pour améliorer l'accueil de la clientèle.

#### Au service des clients

« Le Lyon Vert » dispose de 19 chambres spacieuses équipées de salle de bains avec baignoire ou douche, télévision munie de Canal +, TPS, Eurosport... Situé à proximité du centre ville, facile d'accès, un parking et des garages sont à votre disposition. Une salle de détente et de repas (petit déjeuner et repas du soir) ainsi que des chambres sont entièrement relookés afin d'apporter plus de confort à la clientèle. Le tarif des chambres est unique : 42 euros. L'important pour les propriétaires reste la qualité du service aux clients : accueil, disponibilité, propreté des lieux.

Hôtel Le Lyon Vert – 30 bis, rue Lavoisier au 04.70.64.31.27.

E-mail : lyonvert@wanadoo.fr



### 2. Nico-Coif

Le salon de coiffure Nico-Coif situé au 68 bis, rue Jean-Jaurès est ouvert du mercredi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 19h, le vendredi de 9h à 19h et le samedi de 8h30 à 17h30 avec ou sans rendez-vous. Coiffeur pour dames, hommes et enfants mais aussi styliste et visagiste ; les tarifs pour hommes vont de 10 € à 14 € comprenant shampoing-coupe-brushing et pour les dames de 20 € à 53,50 € comprenant shampoing-coupe-brushing-balayage. Pour plus de renseignements contacter Nico-Coif au 04.70.09.23.44.



### 3. Un petit nid douillé

Mme et M. Bœuf vous propose 3 meublés d'environ 25m<sup>2</sup> chacun, équipés de cuisine, salle de bain et toilette individuels pour 200 euros par mois, chauffage et eau compris - seule l'électricité reste à la charge du locataire. Un parking et un espace vert sont à la disposition des locataires et l'entrée aux meublés est à l'extérieur de la maison des propriétaires. Avec l'expérience acquise depuis plus de vingt ans dans la location, Mme et M. Bœuf connaissent l'importance du respect qu'il doit y avoir entre propriétaire et locataire : respect de la vie privée de chacun, respect des meublés.

Pour tout renseignements : Mme et M. Bœuf – 10, impasse Danton au 04.70.64.33.75.



Modalités d'application de la Loi dite « Démocratie de proximité » du 27 février 2002 – Circulaire d'application du 27 mars 2002.

« Conformément à l'Article L2121-27-1 – Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur la réalisation et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur. »  
La Rédaction du « Mensuel de Commentry » publie ici les textes de libre expression transmis par les quatre présidents de groupes représentés au Conseil Municipal. Ces textes sont intégralement reproduits en l'état de réception. Nous laissons l'entière responsabilité des propos tenus à leurs auteurs.

## GROUPE COMMUNISTE ET APPARENTÉS

*Précarité : solidarité et justice*

Après les fêtes de Noël et de fin d'année, traditionnels moments de retrouvailles, ressurgissent les préoccupations, les questions. Les images de la télé, mais aussi ce que nous savons des difficultés rencontrées par un nombre croissant de nos concitoyens, tout cela nous fait nous reposer les vraies questions.

Serait-ce inévitable qu'il y ait de plus en plus de pauvres, puis précaires puis exclus ?

Est-ce un moment difficile ou passager, de quoi sera fait demain ? , Qu'y pouvons nous ?

Qui est responsable de cette situation ? Nos solutions, au demeurant généreuses, sont elles suffisantes ?

D'abord les fausses réponses, stupides, humiliantes et fatalistes, du style « du boulot y en a, les chômeurs sont trop payés : pourquoi travailler, de toute façon ils ne savent ni ne veulent travailler »

Revenons à Commentry, bassin en grande difficulté économique s'il en est. Certes le traitement social du chômage et de la précarité existe et les élus communistes soutiennent toutes les initiatives en la matière. Les suppressions d'emplois et d'entreprises, les « plans sociaux » principalement celui d'Adisséo s'il était réalisé, génèreraient une situation sociale littéralement catastrophique.

Où seraient les responsables et les solutions ? L'organisation économique est de type libéral et c'est la rentabilité des entreprises et non la dignité et le bien être des hommes qui est définie comme objectif.

Le libéralisme a ses promoteurs mais aussi ses serviteurs dévoués et zélés : maire et conseiller général ne tarissent pas d'éloges même quand ils ne peuvent éviter le débat sur l'hôpital ou sur la privatisation des services publics : soutenir une politique libérale et en combattre les effets est un exercice périlleux !!!

Il est temps maintenant de bâtir des projets alternatifs au libéralisme, en Europe et en France mais aussi une autre finalité et un autre style de gestion à Commentry.

## « COMMENTRY ELAN 2001 »

### Résolutions pour 2005

A chaque début d'année, les vœux s'accompagnent traditionnellement des bonnes résolutions. Il est donc naturel que notre groupe municipal prenne également devant vous des résolutions pour 2005.

Aussi, c'est plus que jamais la vérité que nous défendrons. On nous dit dans les médias que le rapport des préfets diagnostique que : « Les Français ne croient plus à rien. Car ils estiment que ce n'est même plus la peine de faire part de leur point de vue ou de tenter de se faire entendre ». En ce qui nous concerne, nous croyons à l'écoute et au dialogue et nous restons mobilisés, volontaires et optimistes.

À Commentry, comme ailleurs, certains se sont spécialisés dans le marketing du pessimisme : pour eux tout va mal et rien ne va plus... Pour nous, il ne s'agit pas d'ignorer les problèmes, mais notre rôle n'est pas non plus de les entretenir. Entre le « tout va mal » et le « tout va bien », il y a un juste équilibre. Mais il est vrai que l'exercice du pouvoir est toujours plus facile quand on l'observe de l'extérieur que quand on l'exerce de l'intérieur. La critique est aisée, mais l'art est difficile...

Le Premier Ministre britannique, Tony BLAIR déclarait : « Il n'y a pas de politique de droite ou de gauche. Il y a une bonne ou une mauvaise politique ». Nous partageons cette pensée. Notre politique à Commentry, c'est d'agir pour que les choses aillent encore mieux. Notre rôle, c'est fédérer les énergies et vous servir avec enthousiasme. Ainsi, depuis 3 ans la ville change et c'est avec vous que nous agissons et que nous continuerons d'agir.

Les élus du groupe majoritaire : « COMMENTRY ELAN 2001 »

## RASSEMBLEMENT POUR LA FRANCE

Nous espérons que l'année 2004 se sera bien terminée et que l'année 2005 sera plus propice pour les Commentryens

Pour nous, rien ne va changer. Nous entrons dans le dernier tiers du mandat de l'équipe actuelle et tout est toujours aussi « tordu ».

Le 1er adjoint s'est fait consacrer une page entière dans un journal régional « Modèrnat » en laissant croire que les élections de 2001 ont été gagnées grâce à lui et à ses 2500 visites personnelles... Mensonge. et que maintenant, il vise l'Assemblée Nationale.

Espérons que maintenant les commentryens ainsi que le bassin montluçonnais feront bloc comme ce fut le cas pour les dernières élections législatives.

Le Maire de Commentry à lui aussi eu son article dans un journal « La Galipote » sur lequel il a déclaré qu'il a fallu qu'il se sépare de nous pour divergences avec les employés !! Nous avons été « écartés » (41 mois) les arrêts de travail se multiplient, et l'ambiance se dégrade.

À qui la faute maintenant ? Avoir voulu se confier à « La Galipote » entrainera peut être la galipette de toute son équipe et d'autres responsables !!

Plus jamais une telle équipe à Commentry

## GROUPE SOCIALISTE

Tout d'abord, recevez nos vœux les plus chaleureux pour la nouvelle année. Par delà la routine et la répétition, souhaiter le meilleur doit garder toute sa signification. C'est ainsi se rappeler au devoir de solidarité et de respect de l'autre, auquel nous sacrifions bien volontiers.

A tous points de vue, la fin d'année aura été une épreuve, nous rappelant la fragilité de notre condition. Si grande a été la générosité exprimée à l'occasion de la catastrophe asiatique, retenons que, au delà de l'émotion et de la compassion, il faudra apporter des réponses politiques et durables d'aide au développement pour ces pays qui demain ne doivent pas être oubliés.

Car c'est là que se situe la force de l'action politique si l'on veut bien y croire : s'inscrire, par des choix de société, dans le long terme. Refuser la fatalité et tenter de changer le monde en protégeant son environnement, amis aussi en s'en protégeant, en luttant pour une société plus juste et contre les idées toutes faites qui expliquent que la compétition entre les sociétés est inéluctable...

Retenons donc ce message d'espoir qui doit se décliner à tous les niveaux, y compris et à commencer par notre ville dont la situation économique de plus en plus difficile devra à l'avenir mobiliser les énergies pour être à la hauteur.

À toutes et tous, bonne et heureuse année.

## Choix du nom de famille des enfants

Depuis le 1er janvier 2005, les parents peuvent choisir le « nom de famille » (et non plus le « nom patronymique ») de leur(s) enfant(s) né(s) dès cette date. Cette Loi s'applique aussi bien aux enfants légitimes qu'aux enfants naturels.

### Un dispositif transitoire jusqu'au 30 juin 2006

Par déclaration conjointe, les parents exerçant l'autorité parentale, pourront demander, pour leurs enfants communs nés entre le 2 septembre 1990 et le 31 décembre 2004, l'adjonction, en 2ème position du nom du parent qui ne leur a pas été transmis. Si l'aîné des enfants a plus de 13 ans à la date de la déclaration, son consentement est nécessaire. S'il refuse, l'adjonction de nom n'est pas possible.

Attention, ce nom ainsi attribué est dévolu à l'ensemble des enfants

communs, nés ou à naître et ne pourra pas être modifié.

Direction de la Vie Quotidienne  
04 70 08 33 30



## BLOC NOTES

### Mairie de Commentry

Place du 14-Juillet – Tel : 04.70.08.33.30. – Fax : 04.70.08.33.59.  
E-mail : communication@ville-commentry.fr

### Centre Communal d'Action Sociale

4, rue Lavoisier – Tel : 04.70.09.70.70. – Fax : 04.70.09.70.79.  
Permanences Assistant Socio-Educatif :  
Mercredi de 14h00 à 17h00 et vendredi de 8h30 à 11h30

### Centre Communal d'Aide à l'Insertion

13 bis, rue du Bourbonnais – Tel : 04.70.64.89.61.

### OPAC

16, rue Aujame – Tel : 04.70.08.20.50. – Fax : 04.70.08.20.59.

### L'Agora

Rue Abel Gance – Tel : 04.70.64.49.09.

### Espace Culturel La Pléiade

Place de la Butte – Tel : 04.70.64.40.60. – Fax : 04.70.09.28.74.  
E-mail : lapleiadecommentry@wanadoo.fr

### Ecole Municipale de Musique

Rue Abel Gance – Tel : 04.70.64.55.96. – Fax : 04.70.64.31.49.

### Piscine Municipale

Boulevard du Général De Gaulle – Tel : 04.70.08.33.55.

### Parc Omnisports

Boulevard du Général De Gaulle – Tel : 04.70.64.94.49.

### Gymnase 1

Boulevard du Général De Gaulle – Tel : 04.70.64.69.85.

### Gymnase Jean-Pellez

Rue Jean Pellez – Tel : 04.70.64.42.82.

### Stade Isidore-Thivrier

Allée Léo Lagrange – Tel : 04.70.64.31.66.

### Crèche multi-accueil « Trois Pommes »

Rue de la Folie – 03310 Nérès-les-Bains  
Adresse Postale : BP 106 – 03600 Commentry  
Tel : 04.70.64.59.26.

### EDF / GDF

33, rue du Vieux-Bourg – Tel : 0.810.545.543.  
Urgence GDF – 04.70.28.32.32  
Urgence EDF – 0810.33.31.23

### Gendarmerie

Place Bérégovoy – Tel : 04.70.64.30.27 ou le 17

### SAMU – 15

### Médecin – 15

### Pompiers – 18

### Gendarmerie – 17

**Centre antipoison (Lyon)** – Tel : 04.72.11.69.11.  
**Cimetière ville** : jusqu'en janvier 2005, 8h30 à 17h00

### Pharmacie de garde

Dimanche 6 février : pharmacie Gardarin  
Lundi 7 février au matin : pharmacie Lafanechère  
Dim. 13 et lundi 14/02 au matin : pharm. Gaby-Martine  
Dim. 20 février : pharmacie Devers-Rouzille (Nérès)  
Lundi 21 février au matin : pharmacie Gaby-Martine  
Dim. 27 et lundi 28 au matin : pharmacie Vertadier  
*Sous réserve de modifications, dans ce cas appeler le 15.*

### Permanence ANPE au CCAI (Rue du Bourbonnais – Salle n°4)

Mardi et Vendredi : affichages des offres d'emploi  
Horaires : 9h – 12h00 et 13h30 – 16h00

### Permanence de la Mission Locale pour l'Emploi au CCAI (Rue du Bourbonnais)

Tel : 04.70.64.89.63. Jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30  
Mission locale – 2, Rue des Ursules – Montluçon  
Tel : 04.70.05.28.74 (lundi, mardi, mercredi, vendredi)

### Chargée de mission Emploi de la Mairie de Commentry

04.70.08.33.40. Permanence ou sur rendez-vous au CCAI ou en Mairie

### Permanences FNATH – Salle Lafanechère (face au marché couvert)

Mardi de 17h30 à 19h00

### Sous-Préfecture

Ouverture des guichets au public de 8h30 à 11h45 et de 13h15 à 16h00

## LA CHARTE MARIANNE : L'ETAT ET SES SERVICES PUBLICS

Charte Marianne  
Pour un meilleur accueil

- 1 Un accès plus facile à nos services
- 2 Un accueil attentif et courtois
- 3 Une réponse compréhensible à vos demandes dans un délai annoncé
- 4 Une réponse systématique à vos réclamations
- 5 A votre écoute pour progresser

Nous prenons 5 engagements pour mieux vous servir

Pour tous renseignements contactez nous à [www.chartemarianne.gouv.fr](http://www.chartemarianne.gouv.fr)

La « charte Marianne » incarne la volonté du gouvernement de répondre aux attentes des usagers en développant une démarche cohérente d'amélioration de l'accueil au sein des différents services administratifs de l'Etat. Il s'agit d'une garantie d'accueil sous toutes ses formes (physique, téléphonique, courrier postal ou électronique).

La charte comprend 5 rubriques d'engagements : un accès plus facile aux services publics de l'Etat, un accueil attentif et courtois, une réponse compréhensible aux demandes dans un délai annoncé, une réponse aux réclamations, être à l'écoute des interlocuteurs pour progresser. Le 3 janvier 2005, date de lancement de l'opération au plan national, 14 services de l'Allier se sont engagés dans la démarche : Préfecture, Sous-préfectures, Direction Départementale de l'Equipement, Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales, Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, Direction Départementale des Services Vétérinaires, Direction Départementale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes, Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, Service Départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, Inspection Académique, Trésorerie Générale, Direction des Services Fiscaux, Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement. Ces engagements sont formalisés sous forme de dépliants mis à la disposition des usagers dans chacun de ces services. [www.allier.pref.gouv.fr](http://www.allier.pref.gouv.fr) ou [sous-prefecture-de-montlucon@allier.pref.gouv.fr](mailto:sous-prefecture-de-montlucon@allier.pref.gouv.fr) ou 04.70.02.25.00

01. VENEZ NOUS RENDRE VISITE SUR [WWW.VILLE-COMMENTRY.FR](http://WWW.VILLE-COMMENTRY.FR)



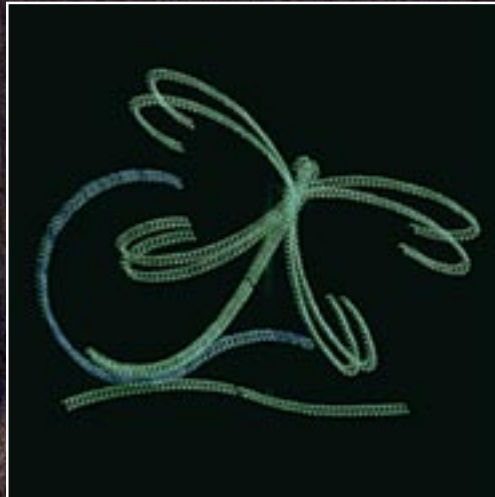
01

02. LE 21 JANVIER, LE MAIRE ET SON ÉQUIPE ONT PRÉSENTÉ LEURS VŒUX AUX FORCES VIVES ET CORPS CONSTITUÉS DE LA COMMUNE



02

03. LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE ONT ÉTÉ L'OCCASION D'ILLUMINER LA VILLE GRÂCE À L'IMPORTANT TRAVAIL DES SERVICES TECHNIQUES COMMUNAUX. MONSIEUR PLANTELIGNE RUE DE LA GRANGE A RENDU HOMMAGE À NOTRE LIBELLULE, MERCI À LUI.



03

04. POUR UNE INSCRIPTION DANS NOTRE VEILLE SOCIALE LOCALE, PERSONNES FRAGILISÉES, HANDICAPÉES, OU ÂGÉES : FAITES VOUS CONNAÎTRE AUPRÈS DU CCAS, RUE LAVOISIER AU 04.70.09.70.70. EN CAS DE CONDITIONS CLIMATIQUES DIFFICILES OU D'ÉPIDÉMIE, LE RÉSEAU VSL VOUS RENDRA VISITE.



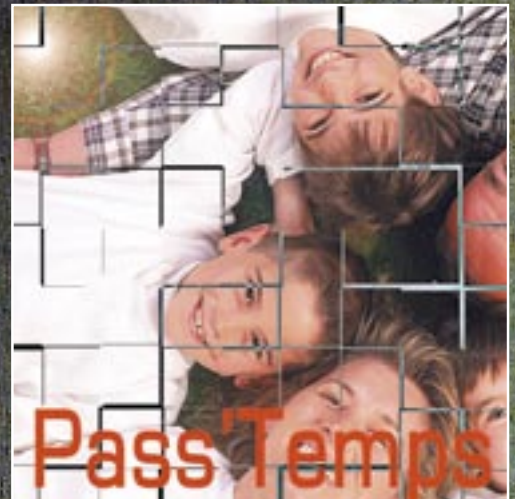
04

05. PASS'TEMPS 2005 POUR UN ACCÈS FACILITÉ AUX ACTIVITÉS CULTURELLES ET DE LOISIRS, À PRIX MODIQUE, PENSEZ AU PASS'TEMPS. POUR S'INSCRIRE : CCAS, RUE LAVOISIER AU 04.70.09.70.70



05

06. LE SICTOM DE LA RÉGION MONTLUÇONNAISE COMMUNIQUE LES DATES DE RAMASSAGE POUR LES MONTRES QUI AURONT LIEU LES 25 MAI ET 26 SEPTEMBRE 2005. EN CE QUI CONCERNE LES ENLÈVEMENTS D'ÉPAVES CE SERA DU 5 AU 16 SEPTEMBRE 2005. (SEULS LES VÉHICULES DE PARTICULIERS SONT CONCERNÉS, LES CARAVANES, LES BUS, LE MATÉRIEL AGRICOLE OU AUTRE SONT EXCLUS). N'OUBLIEZ PAS DE VOUS INSCRIRE AUPRÈS DU SICTOM AU 04.70.64.23.80 OU SICTOM.RM@WANADOO.FR



06

07. L'ÉQUIPE DE CROSS-COUNTRY DES JUNIORS FILLES DU LYCÉE GENEVIÈVE-VINCENT À L'HONNEUR. AURÉLIE IMARRE A REMPORTÉ LE TITRE DE CHAMPIONNE D'ALLIER, ET PREND LA SECONDE PLACE DES CHAMPIONNATS D'ACADÉMIE. EN COLLECTIF L'ÉQUIPE AURÉLIE IMARRE, ROXANE CHAUMEILLE, JULIE BOUCHAREB, CAROLINE ET CHARLINE SCHAUDLER EST DEVENUE CHAMPIONNE D'ALLIER, AVANT D'OBTENIR LA 3ÈME PLACE AUX CHAMPIONNATS D'ACADÉMIE. BRAVO À CES DEMOISELLES !



07



08